

*Les subsides*

Je pense qu'à bien des égards, ce débat n'a eu rien de sectaire. Nos avons bien des reproches à adresser au gouvernement, mais ce n'est pas seulement une question d'orientation politique, le problème est beaucoup plus profond. En fait, n'est-il pas relié à notre philosophie de la vie?

Ce débat est loin d'être terminé. Nous devrions le reprendre ici plus souvent. J'espère pouvoir participer à ces discussions et apporter des suggestions, de même que mes collègues, dans l'espoir qu'on pourra trouver des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

**M. Norman Kelly (Scarborough-Centre):** Monsieur le Président, deux accusations ont été portées cet après-midi contre le gouvernement. La première, c'est qu'il ignore l'étendue et la nature du chômage chez les jeunes. La deuxième, c'est que dans l'ignorance de ce problème, il n'a pas fait grand-chose pour le résoudre.

Pour ce qui est du premier argument, je doute fort qu'un gouvernement ou qu'un homme politique du monde occidental ne soit pas conscient du problème. A mon grand plaisir, le député qui m'a précédé a tenu un langage très différent de celui de son collègue qui a lancé le débat. Le député de Regina-Ouest (M. de Jong) a déclaré qu'en fait cette question ne se prêtait guère au sectarisme. Il a parfaitement raison. C'est un problème tellement fondamental, dont la solution est tellement importante, qu'il ne faudrait pas en faire une question de politique partisane, tant à la Chambre qu'à l'extérieur.

Quant à la deuxième accusation, à savoir que le gouvernement n'a rien fait, les néo-démocrates l'ont souvent répétée. J'ai déjà entendu ce refrain dans ma circonscription il y a quelques mois. J'ai partagé une tribune avec un député néo-démocrate qui a déclaré à l'auditoire que le gouvernement s'était croisé les bras.

Je lui ai alors demandé ce qu'il voulait que nous fassions. Il m'a répondu que nous devrions mettre sur pied une série de programmes pour recycler, conseiller et orienter les jeunes. Je lui ai demandé ce que nous pourrions faire de plus et combien d'argent il consacrerait à ces programmes. Il m'a répondu au moins un milliard de dollars. Je lui ai dit que c'était déjà fait. C'est exactement ce que prévoit la loi nationale sur la formation professionnelle proclamée en 1982. Nous allons dépenser près de un milliard pour recycler, conseiller et orienter les jeunes, suivant les désirs de l'opposition. Pour compléter ce programme, on consacrerait de l'argent à la Caisse d'accroissement des compétences professionnelles ou au Système canadien des prévisions de main-d'œuvre ainsi qu'aux divers programmes énoncés dans le budget.

Cet après-midi, j'ai cherché dans le budget du ministre des Finances (M. Lalonde) ce qu'on avait prévu pour contrer le chômage chez les jeunes. J'y ai trouvé des programmes d'une valeur d'un demi-milliard de dollars spécialement conçus à

leur intention. De nombreux députés de l'opposition répondront sans doute qu'un milliard et demi, c'est beaucoup d'argent. Néanmoins, vu l'ampleur du problème, ce n'est pas assez. Ce ne sont là que des programmes de dépannage. Mais j'estime qu'un gouvernement doit réagir avec les moyens à sa disposition. Peu importe qu'il s'agisse d'un gouvernement libéral, créditiste, progressiste conservateur ou néo-démocrate. Il doit toujours régler les problèmes avec les moyens du bord. Quiconque jugera de façon objective et raisonnable la façon dont le gouvernement a cherché à résoudre ce problème devra conclure, je pense, qu'il a fort bien réagi, compte tenu des moyens et des ressources limitées à sa disposition. J'estime qu'il mérite même des félicitations.

[Français]

**M. le vice-président:** A l'ordre! Comme il est 18 heures, il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre qu'en conformité des dispositions du paragraphe (11) de l'article 62 du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées.

● (1800)

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement.

LE BILINGUISME—LE PROGRAMME KATIMAVIK—LE REFUS  
D'ENGAGER UN ANGLOPHONE

**M. Bill Domm (Peterborough):** Monsieur le Président, si j'ai demandé la parole aujourd'hui, c'est pour revenir sur une question que j'ai posée à la Chambre des communes le 25 avril, alors que j'ai demandé au secrétaire d'État (M. Joyal) d'expliquer pourquoi on avait refusé à un de mes électeurs de Peterborough, nommé Geoffrey Webb, un poste dans le cadre du programme national Katimavik, parce qu'il n'est pas bilingue. M. Webb me dit avoir répondu à une offre d'emploi publiée dans un journal de Toronto où l'on demandait des chefs de groupe pour le programme Katimavik dans la région de Toronto. L'une des exigences du poste était que le candidat soit prêt à devenir bilingue. Il n'est dit nulle part dans l'offre d'emploi, dont je vais donner lecture dans un instant, que les candidats doivent être bilingues.

M. Webb a reçu une réponse du gestionnaire du personnel de Katimavik, bureau régional de l'Ontario, rue Chapel, Ottawa, qui explique de la façon suivante la principale raison du refus: